

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

Session régulière tenue le 7 juillet 2008 à laquelle étaient présents le maire, André Villeneuve, ainsi que les conseillères et les conseillers suivants :

Mmes Huguette Gaboury
Jacinthe Brissette

MM. Gilles Grenier
Richard Cammaert
François Boisjoly
Jean-Michel Rondeau

et le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Michel Dufort.

2008-07-267

MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

CONSIDÉRANT que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Michel Rondeau
APPUYÉ PAR la conseillère Huguette Gaboury
ET RÉSOLU

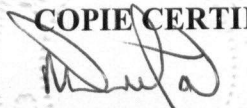
Que la municipalité de Lanoraie s'oppose à toutes déréglementations quelles qu'elles soient de Postes Canada, et ce, tant et aussi longtemps que les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population, n'auront pas été consultés. Pour ce faire, que le gouvernement face preuve de transparence et tienne des audiences publiques sur le sujet.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Michel Dufort, g.m.a.
secrétaire-trésorier et directeur général
Le 9 juillet 2008